

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-517

Rue Balaclava : acquisition de l'emprise de terrain figurant au
PLU en Emplacement Réservé pour élargissement de voirie
(DM n°171p)

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Rue Balaclava : acquisition de l'emprise de terrain
figurant au PLU en Emplacement Réservé pour
élargissement de voirie (DM n°171p)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'Emplacement Réservé (ER) n°A-57 du PLU concerne deux propriétés sises 27 et 25 rue Balaclava. Cet ER a pour but de permettre l'élargissement de la voie, particulièrement étroite à ce niveau.

A la suite du dépôt d'un permis de construire sur la parcelle située au n°27 de la rue, l'emprise concernée par l'Emplacement Réservé a été acquise en 2014.

Dans la foulée de cette opération, les propriétaires de la parcelle immédiatement voisine frappée elle aussi par l'ER ont donné leur accord pour céder à la Ville l'emprise nécessaire à l'élargissement de la voie, correspondant à la partie de parcelle DM n°171p pour une superficie de 149 m².

Cette partie comportant un mur de clôture et étant située en zone de protection du patrimoine, la reconstruction du mur à l'alignement doit respecter les prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France.

La cession à la Ville interviendrait moyennant le prix d'un euro symbolique pour le terrain et le versement d'une indemnité de 23 954,84 euros correspondant à l'édification du nouveau mur de clôture.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la partie de parcelle DM n°171p de 149 m², moyennant le prix d'un euro symbolique avec dispense de paiement, et le versement d'une indemnité de 23 954,84 euros pour la reconstruction d'un mur de clôture séparant la partie acquise de celle restant appartenir aux vendeurs ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT